

Réunion CONJONCTURES

DES ANALYSES CONJONCTURELLES PERTINENTES POUR MIEUX COMPRENDRE LE TERRITOIRE

Premier trimestre 2024

Une économie réunionnaise en quête de résilience

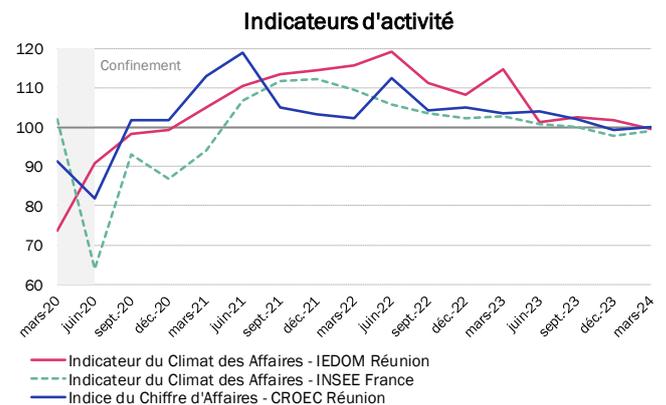
Au premier trimestre 2024, l'économie de La Réunion a montré des signes contrastés, oscillant entre dynamisme sectoriel et défis structurels. Alors que certains secteurs, comme le tourisme, profitent d'une reprise post-pandémique et d'une attractivité renouvelée, d'autres peinent à retrouver leur rythme face à des contraintes persistantes telles que l'inflation, la hausse des coûts de production et les tensions sur le marché de l'emploi. Parallèlement, la consommation des ménages reste fragile, reflétant une érosion du pouvoir d'achat malgré des dispositifs de soutien économique.

Dans ce contexte, les acteurs économiques locaux doivent composer avec une conjoncture mondiale incertaine, marquée par des perturbations des chaînes d'approvisionnement et une volatilité accrue des marchés. Ce début d'année 2024 illustre ainsi les enjeux auxquels La Réunion est confrontée pour renforcer sa résilience et soutenir une croissance inclusive et durable.

L'indicateur du climat des affaires de l'IEDOM se dégrade en début d'année 2024. L'indicateur diminue de **-2,1 points** par rapport au trimestre précédent et de -15 points en comparaison annuelle, pour chuter à 99,6. Selon l'institut, les dirigeants réunionnais redoutent un déclin de leur activité dans les mois à venir, accompagnée d'une réduction de leurs effectifs.

L'analyse du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables (CROEC) de La Réunion, basée sur les déclarations de TVA des entreprises, est plus modérée sur le premier trimestre 2024. L'observatoire note une quasi-stagnation du chiffre d'affaires des 4 300 TPE-PME réunionnaises par rapport à 2023 (-0,1%).

Au niveau national, l'indicateur du climat des affaires publié par l'INSEE, repart à la hausse en comparaison du trimestre passé (+1,2 point), mais reste en deçà de son niveau de 2023 (-3,8 points).

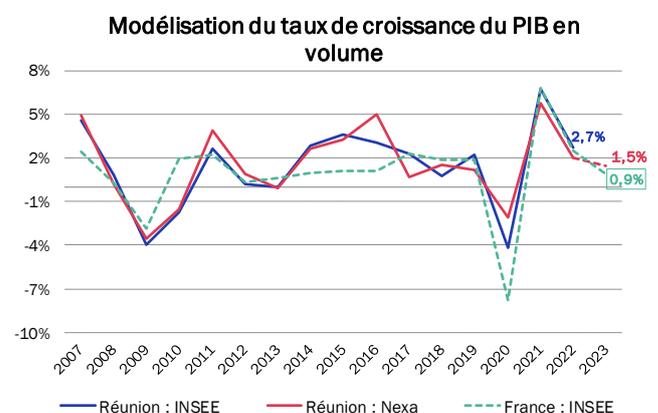


Sources : IEDOM, INSEE, CROEC

Au niveau macro-économique

L'actualisation du modèle économétrique de Nexa permet d'estimer la croissance du PIB de La Réunion à **+1,5%** en 2023 (à prix constants). La croissance réunionnaise est tirée par une consommation des ménages résiliente en 2023, malgré la généralisation de l'inflation et les difficultés d'accès au crédit. L'investissement arrive à se maintenir dans un contexte compliqué pour les entreprises locales.

Au niveau national, le PIB se maintient avec +0,9% en 2023, mais s'affaiblit au premier trimestre 2024 (+0,2%).



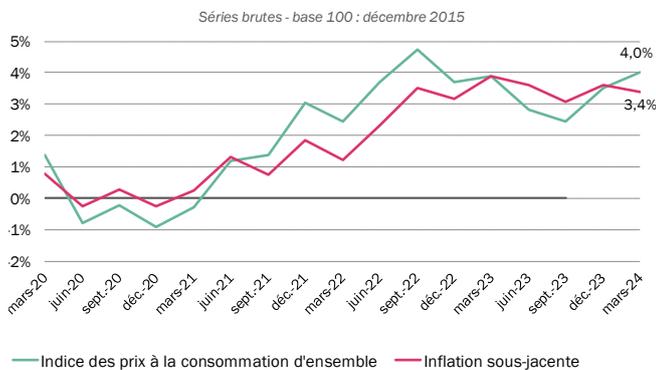
Sources : INSEE, CEROM, calculs Nexa

Prévisions construites à partir des comptes définitifs (en base 2014), des comptes rapides CEROM (INSEE-IEDOM-AFD) et de modélisations économétriques (avec déflateur IPC).

📌 L'inflation perd de la vitesse

Au premier trimestre 2024, l'inflation sous-jacente freine sa croissance, pour atteindre **+3,4%**, après **+3,6%** en fin d'année 2023. L'indicateur, mesurant la généralisation de la hausse des prix des produits non volatiles, repasse sous la courbe de l'indice général. Celui-ci continue sa progression jusqu'à atteindre **+4%** sur la période observée, tandis qu'au niveau national, l'inflation hors tabac ralentit à **+2,6%**.

Glissements annuels de l'inflation



Sources : INSEE - calculs Nexa

Sur les mois d'avril et de mai 2024, on note un relâchement de l'indice général réunionnais (**+3,5%**), et de l'indicateur sous-jacent (**+2,7%**). L'indice des prix national poursuit sa phase d'alentissement pour s'établir à **+2,1%**.

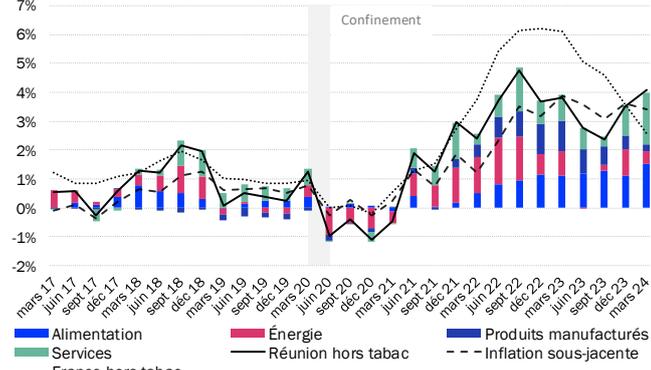
Le passage du cyclone Belal en début d'année explique en partie la hausse des prix sur la période, le prix des produits alimentaires frais subissant un bond de **+45%**. Sur les mois d'avril et de mai, malgré une légère baisse du prix des produits frais, celui-ci reste élevé (**+35%**).

Les tarifs de l'électricité tirent également l'indice général des prix à la hausse, avec **+6%** d'évolution du poste énergie au premier trimestre et **+8%** sur la période d'avril à mai 2024. Entre 2022 et 2023, le tarif réglementé de base aux particuliers a subi une hausse de **33%** passant de **16,15** à **21,54** c€/kWh en un an.

Par ailleurs, le prix des loyers augmente de près de **6%** sur la période allant de janvier à mai 2024.

Les principaux contributeurs à la croissance des prix au premier trimestre 2024 sont les services, suivis par le poste alimentaire et l'énergie.

Contributions à l'évolution de l'indice des prix



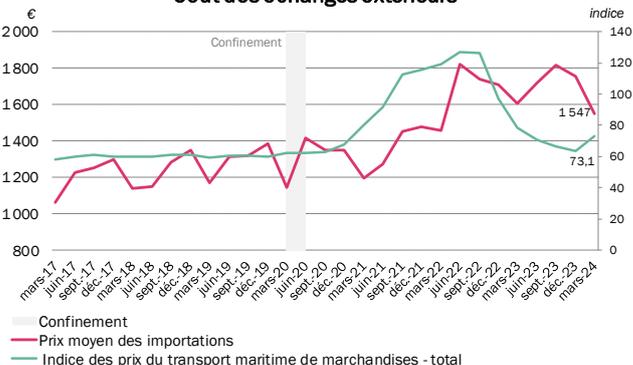
Sources : INSEE - calculs Nexa

Décroissance du prix des importations

Note : Conformément au règlement européen sur les statistiques d'entreprises et à son règlement d'application, les indices de prix de production des services sont désormais diffusés en référence 100 en 2021, ce qui explique la différence avec les séries précédemment publiées.

Au niveau national, l'indice des prix du transport maritime de marchandises, repart à la hausse par rapport au dernier trimestre 2023 (**+9,6** points), atteignant **73,1**. En glissement annuel, il diminue de **-5,5** points.

Coût des échanges extérieurs



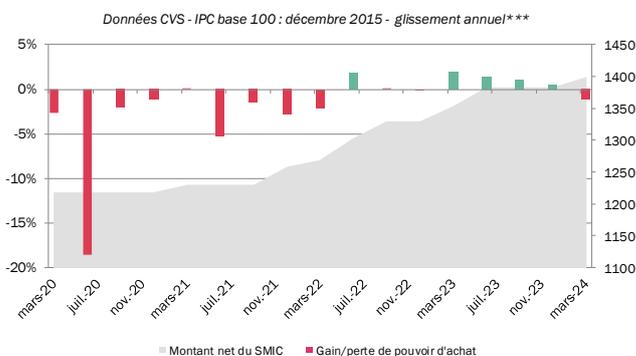
Sources : CGDD/SDES, Douanes, Port Réunion, Aéroports de La Réunion - calculs Nexa

Au premier trimestre 2024, le prix moyen des importations locales est estimé à **1550 €/tonne**, soit un recul de **-3,7%** en un an (**1610 €/tonne** en 2023). L'évolution trimestrielle est plus significative pour cet indicateur (**-12%**), conséquence de la baisse de la valeur importée par rapport au dernier trimestre 2023 (**-7%**), tandis que les quantités entrées sur le territoire sont à la hausse (**+5,6%** soit **1 090 KT**).

Recul du pouvoir d'achat des salariés du secteur marchand

Le calcul « théorique » du pouvoir d'achat des salariés du secteur marchand, redevient négatif après quatre trimestres de maintien, soit **-1,2%** sur la période de janvier à mars 2024. Il chute de **-1,7** point par rapport au dernier trimestre 2023, en raison de la progression de l'inflation (**+4%**), et du ralentissement de la croissance du salaire moyen par tête sur la période étudiée (**+2,9%**).

Pouvoir d'achat des salariés du secteur marchand



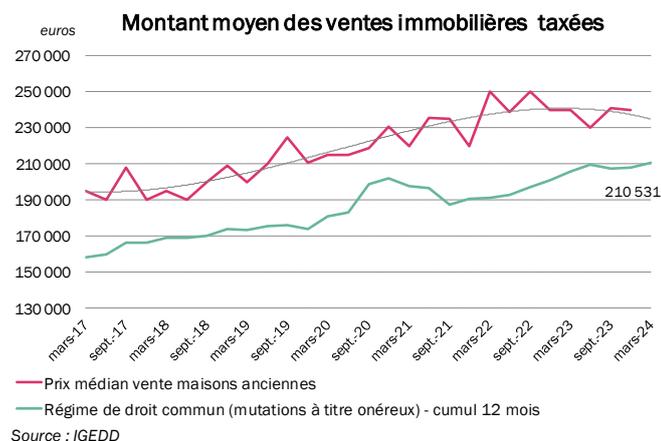
Sources : URSSAF, INSEE, DARES - calculs Nexa

*** Le calcul du glissement annuel du 2ème trimestre 2021 se base sur la valeur du 2ème trimestre 2019

Les prix immobiliers en phase d'amortissement

Sur le marché de l'immobilier ancien, les tarifs

progressent de **+1,1%** en comparaison du trimestre passé, et de **+2,4%** en variation annuelle. Cependant, on note une phase de ralentissement entamé depuis le troisième trimestre 2023. Le montant moyen cumulé sur un an s'élève à **210 530 €** au premier trimestre.



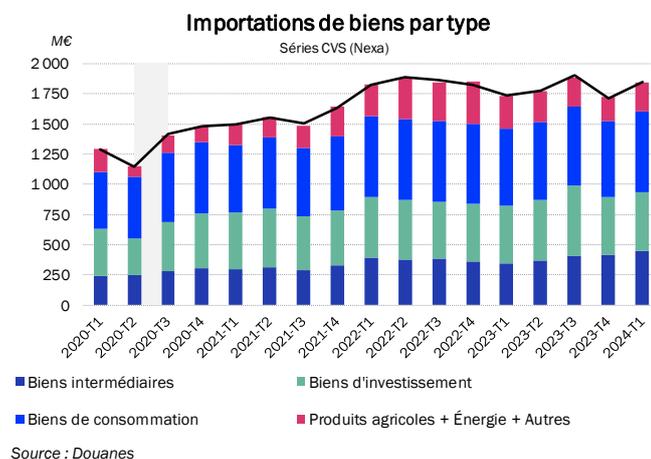
Reprise des échanges extérieurs

Sur les trois premiers mois de 2024, la valeur des biens importés à La Réunion s'élève à **1 840 M€**, soit **+6%** par rapport au montant observé en 2023 (données CVS).

Les produits intermédiaires tirent les chiffres vers le haut, avec **+31%** d'augmentation de la valeur importée soit 448 M€. Les biens de consommation représentant plus d'un tiers des importations totales, progressent de **+5%** en un an pour atteindre 674 M€, tandis que les biens d'investissements restent quasiment stables sur la période (**+0,8%** soit 485 M€). La catégorie des « produits agricoles, énergie et autres » continue de diminuer depuis un an, avec 237 M€ (**-13%**).

L'analyse par zone géographique révèle une hausse annuelle de **+10%** des biens en provenance de l'Union Européenne (250 M€), et de **+7%** en provenance de la métropole et des DROM (1 090 M€). La zone hors Union Européenne représente 480 M€ sur le premier trimestre (**+2%**).

Les quantités importées par voie maritime et aérienne sur la période de janvier à mars 2024 sont supérieures de **+10%** à celles constatées en 2023. Elles atteignent **1 090 kT**.



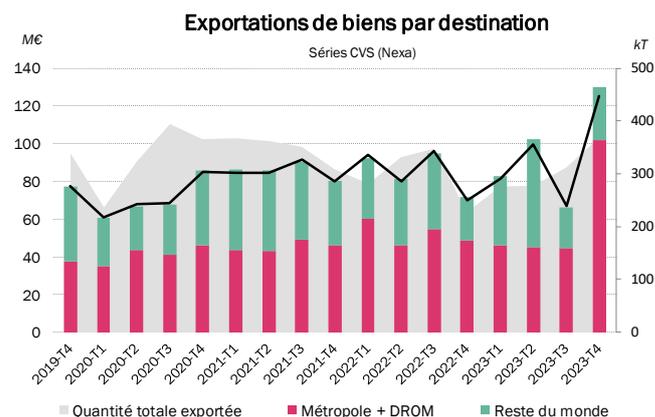
Bond des exportations de sucre

Les exportations rebondissent sur les trois premiers

mois de 2024, avec **125 M€** soit **+79%** en un an. Les exportations de sucre expliquent en partie cette hausse, avec 15 650 tonnes de sucre exportées en mars 2024, et **+74%** des envois de produits agroalimentaires sur la période, soit 36 M€ (données CVS IEDOM).

Les produits envoyés vers la métropole au premier trimestre atteignent 100 M€, soit **+110%** par rapport à l'année précédente. Les envois vers le reste du monde progressent de manière plus modérée avec 25 M€ (**+23%** en rythme annuel).

De manière parallèle aux montants exportés, les quantités décollent de **+62%** entre janvier et mars 2024 par rapport à l'année précédente, soit **368 kT**.



Sources : Douanes, Port Réunion, Aéroports de La Réunion

Sur la période de janvier à mars 2024, le montant des recettes d'octroi de mer grimpe à **102,5 M€**, soit **+2,7%** par rapport à 2023 (données CVS).

Contexte difficile pour la consommation des ménages

L'actualisation de notre modèle de croissance réunionnaise ramène l'estimation de la consommation des ménages à la baisse en 2023, soit **+1,6%** en deçà de la fourchette prévue au précédent trimestre. En valeur, la consommation finale des ménages devrait atteindre 14 600 M€ à prix courants en 2023, affaiblie par le renforcement de l'inflation et les difficultés d'accès au crédit.



Sources : INSEE, CEROM, calculs Nexa
2023 (e) : estimations Nexa

Au premier trimestre 2024, les décisions d'achat des ménages s'orientent vers les produits de consommation courante et l'équipement du foyer. Les

importations de ces deux catégories de biens progressent de +38% et +14% respectivement en un an (*données CVS IEDOM*). De manière similaire, les produits agroalimentaires entrés sur le territoire sont supérieurs de +11% par rapport à la même période en 2023.

Pas d'allègement du coût du crédit au niveau local

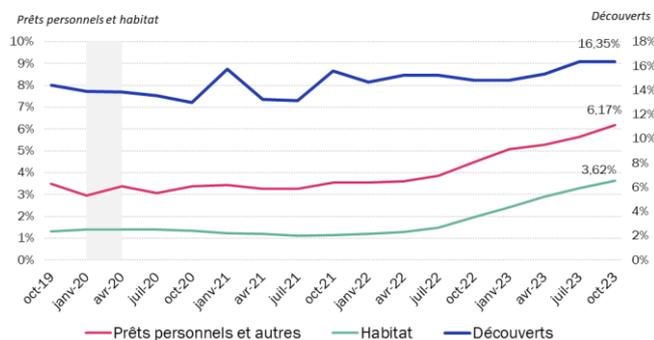
Malgré la fin du cycle de hausse des taux par la Banque Centrale Européenne, le coût du crédit à l'habitat appliqué aux particuliers, et des prêts personnels et autres crédits échéancés, continue d'augmenter à La Réunion en début d'année.

La première catégorie de prêt progresse de +0,34 point par rapport au trimestre précédent, et de +1,65 point en rythme annuel, pour s'établir à 3,62% en janvier 2024, soit un niveau identique à celui de la France entière (3,61%). A noter une durée moyenne inchangée de 22 ans, et un montant moyen emprunté quasi stable par rapport à la période passée (132 500 €).

De manière conjointe, le coût des « prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation » augmente de +0,52 point en glissement trimestriel, et de +1,68 point par rapport à 2023, pour atteindre 6,17% (6,49% en France entière).

Le taux appliqué aux découverts bancaires est sur un palier au premier trimestre 2024, à 16,35% soit +0,03 point en glissement trimestriel. Il reste cependant au-dessus de son niveau de l'année précédente (14,81%).

Evolution du coût du crédit aux particuliers



Sources : IEDOM, Banque de France

Le tertiaire non marchand tire l'emploi salarié

Note : À compter du premier trimestre 2023, les séries d'effectifs salariés publiées par l'URSSAF intègrent les effectifs des apprentis. Cette révision modifie légèrement les évolutions trimestrielles des effectifs salariés publiées précédemment.

Les emplois salariés marchands progressent difficilement sur les trois premiers mois de 2024. On enregistre **195 290 salariés**, soit +1,4% en comparaison de l'année précédente, et +0,5% par rapport au dernier trimestre 2023 (*données CVS*).

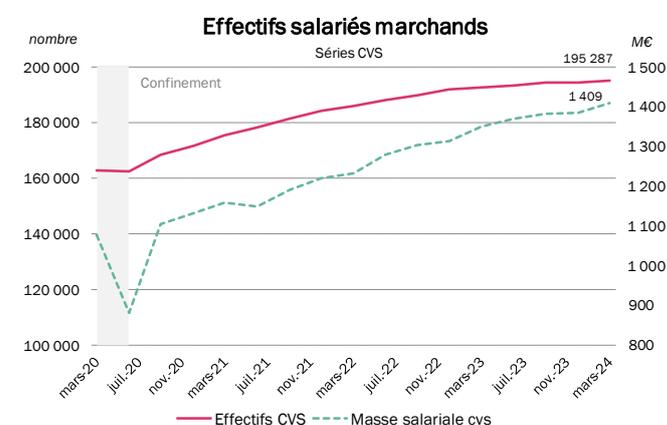
Les évolutions sectorielles sont similaires à la fin d'année 2023. Le secteur de la construction, subissant les conséquences d'une activité logement en déclin et des difficultés d'accès au crédit, accuse une perte de 380 effectifs en un an, soit 18 740 salariés au premier trimestre (-2%).

La filière industrielle reste dans une situation stationnaire, avec 21 120 salariés sur la période, soit +0,7% par rapport à 2023 (145 de plus).

Les autres services marchands hors intérim connaissent un ralentissement de ses emplois marchands pour la première fois depuis 2020. On comptabilise 65 930 individus en début d'année, soit près de 900 de plus en un an (+1,4% après une moyenne de 5 % en 2022 et 2,9% en 2023).

Après trois années dynamiques de créations d'emplois, l'hôtellerie-restauration est entrée dans une phase de ralentissement depuis le dernier trimestre 2023. Le secteur enregistre seulement 245 emplois supplémentaires par rapport à 2023, soit 13 490 effectifs sur les trois premiers mois de 2024 (+1,9%).

Le commerce reste le secteur le plus dynamique en début d'année, avec +2,5% de créations d'emplois en un an soit 36 980 effectifs au premier trimestre 2024. Ce sont 900 emplois de plus par rapport à la même période de 2023.



Source : URSSAF

L'emploi soutenu par le tertiaire non marchand

Le total des emplois salariés dans les secteurs privés et publics atteint **297 700** sur les trois premiers mois de 2024, soit une évolution identique à la fin d'année (+1,1% en glissement annuel). En volume, ce sont 3140 effectifs supplémentaires par rapport au premier trimestre 2023, et 370 en comparaison du trimestre passé (+0,1%).

Après la baisse des effectifs agricoles constatée en fin d'année, le secteur créé près de 200 emplois en début d'année (+5,4% en variation annuelle).

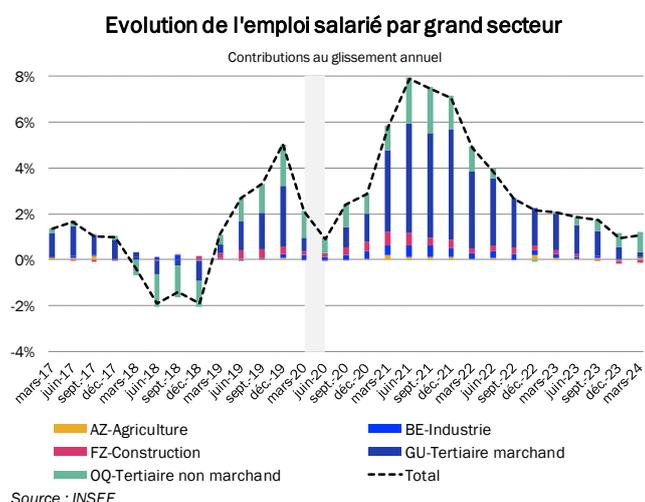
Le tertiaire non marchand (administration publique, santé, enseignement, etc.) poursuit sa phase de croissance entamée fin 2023, avec 123 100 effectifs en début d'année soit 2 500 de plus en un an (+2,1%).

A contrario, l'emploi tertiaire marchand est stable sur la période observée (+0,5% vs. 2023), soit 131 800 effectifs répartis dans le commerce, le transport, l'information-communication, les services aux entreprises et aux ménages.

L'emploi public progresse de la même ampleur qu'au quatrième trimestre (+1,2%), en créant 1 080 emplois par rapport au premier trimestre 2023 (89 290 effectifs). Les contrats « parcours emploi compétences

» sont quasi équivalents à leur niveau de 2023. On dénombre 10 230 contrats sur les trois premiers mois 2024, soit un glissement annuel de +1%.

De manière similaire, l'emploi privé évolue de +1% en début d'année, soit 2 060 effectifs supplémentaires par rapport à l'année passée. Au total, on comptabilise 208 460 salariés dans le privé entre janvier et mars 2024.

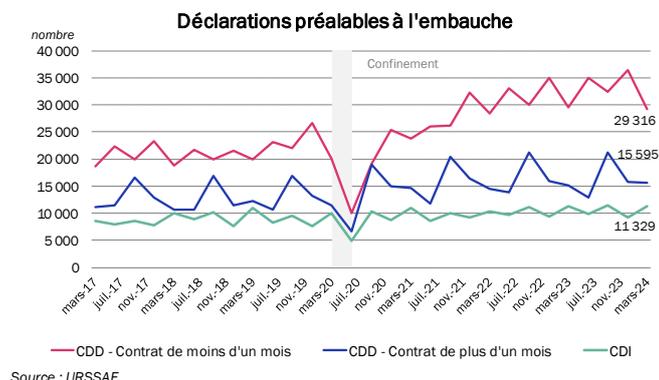


Inflexion de la tendance pour les futurs emplois

Au premier trimestre 2024, on note une baisse de **-0,9%** des contrats de moins d'un mois, soit **29 320 déclarations** (280 de moins qu'un an auparavant). Tandis que les contrats à durée indéterminée (CDI) stagnent sur la période (**+0,4%** pour **11 330 contrats**), les contrats à durée déterminée de plus d'un mois sont à la hausse de +2,7% par rapport à 2023 (15 600 déclarations).

La part des CDI sur ce trimestre est supérieure de 5 points à celle constatée en fin d'année 2023 (20% vs. 15%).

Au total, l'URSSAF enregistre **56 240 déclarations** d'embauche sur la période de janvier à mars 2024, soit un niveau quasi identique à celui de l'année précédente (**+0,3%**).



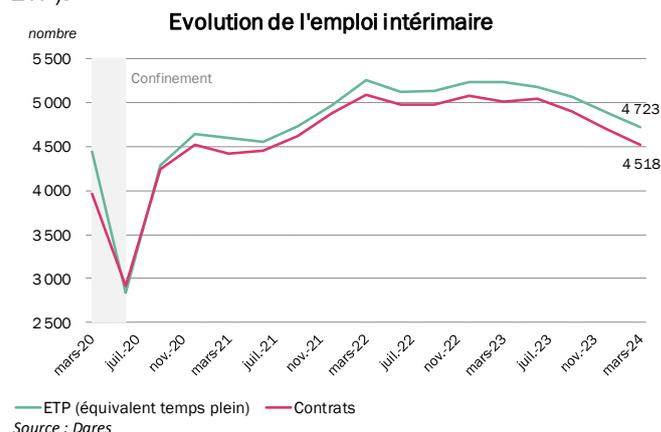
L'emploi intérimaire chute

Variable d'ajustement de l'emploi au sein des entreprises, l'intérim est un indicateur de l'activité économique conjoncturelle.

En début d'année 2024, l'emploi intérimaire poursuit sa phase décroissante en affichant 4 720 effectifs ETP, soit 510 de moins en un an (-9,8%), et un recul de 165

intérimaires par rapport au dernier trimestre (-3,4%).

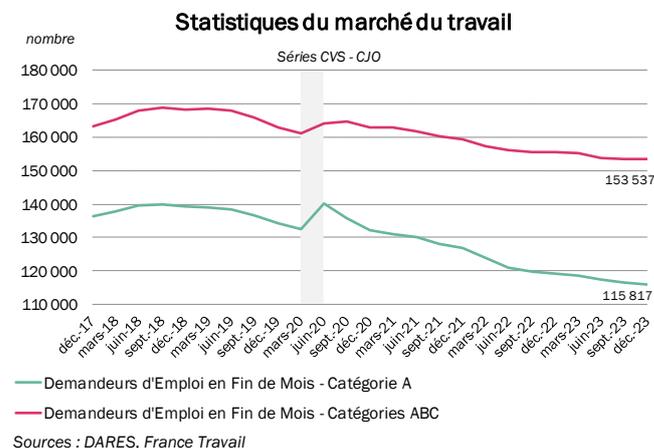
La situation du mois d'avril 2024 se détériore. On observe une diminution de -12% des effectifs ETP en comparaison de l'année passée (soit 4 610 effectifs ETP).



Légère hausse du taux de chômage

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A fléchissent de **-3%** en début d'année, suivant sa moyenne sur un an (-2,8% entre juin 2023 et mars 2024 contre -5,9% un an plus tôt). On dénombre **115 000 DEFM** de catégorie A sur les trois premiers mois de 2024 et 114 520 sur les mois d'avril-mai 2024 (-2,6% vs. avril-mai 2023).

La catégorie ABC, regroupant l'ensemble des demandeurs d'emploi, est réduite de **-1%** sur un an, pour atteindre **153 830 effectifs** au premier trimestre 2024 (données CVS-CJO). Toutefois, on note une stabilisation des DEFM ABC sur les mois d'avril-mai 2024 (-0,4% soit 153 180 effectifs).



Le taux de chômage de La Réunion au sens du BIT gagne **+0,4 point** en début d'année par rapport à 2023 et +0,2 point en rythme trimestriel. Il affiche **19%** contre 7,3% pour l'indicateur national (+0,4 point par rapport à 2023).

L'entrepreneuriat s'essouffle

Les créations d'entreprises sont en léger repli au premier trimestre 2024 par rapport à la fin d'année. On recense **3 100 nouvelles entreprises**, soit **-2%** en glissement trimestriel (données CVS). En comparaison annuelle, l'écart est positif de +2,7% (80 créations).

Le statut de sociétés continue de diminuer entre janvier

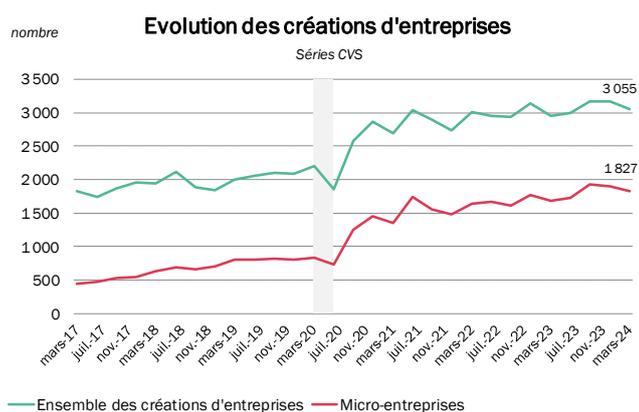
et mars 2024, pour atteindre 820 nouvelles entités (-0,8% vs. 2023 et -7% par rapport au dernier trimestre).

Les entreprises individuelles, tirées par le régime des micro-entreprises, bondissent de +5% en variation annuelle soit 2 210 créations (-3% vs. le trimestre passé). Les micro-entreprises restent dynamiques, on comptabilise **1 830 nouvelles entités** soit +8% par rapport à 2023, mais une perte de -4% en comparaison du précédent trimestre.

Des disparités sectorielles toujours présentes

Les créations d'entreprises industrielles redécroissent de +10% en début d'année, affichant 160 nouvelles entités, tandis que la construction et le poste commerce-transport-hébergement-restauration voient leurs chiffres progresser de manière plus modérée. On relève 280 créations d'entreprises dans le secteur de la construction, soit +3,4% en glissement annuel et 930 pour le poste commerce-transport-hébergement-restauration (+4%). Les nouvelles entreprises de services sont au ralenti depuis la fin de l'année 2023, avec 1 710 créations de janvier à mars (+1% en rythme annuel).

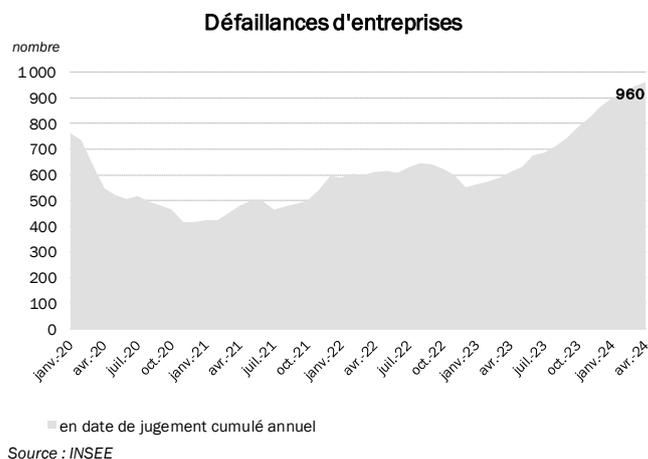
Hors régime micro-entreprise, les créations reculent de -3,5% au premier trimestre par rapport à 2023, et de -3,1% en variation trimestrielle. On comptabilise 1 230 nouvelles structures sur la période, soit un écart négatif de 45 entreprises par rapport à l'année précédente (données CVS). Après la chute du dernier trimestre 2023, les créations d'entreprises industrielles hors micro-entreprises repartent de +23% sur la période, pour atteindre 43 nouvelles entités. Le secteur des services continue de décliner, avec une baisse de -6% des créations entre janvier et mars (700 entités). De manière parallèle, le poste commerce, transports, hébergement et restauration voit ses chiffres diminuer de -4%, soit 310 créations au premier trimestre. Les difficultés de la filière de la construction pèsent également sur les créations hors micro-entreprises (-2%



Les défaillances d'entreprises à un point culminant

Le nombre de défaillances d'entreprises en date de jugement reste élevé en début d'année, avec **254 défaillances** enregistrées, soit +46% en rythme annuel.

En cumul sur douze mois, on enregistre 960 défaillances d'entreprises en avril 2024, soit +57% par rapport à 2023.



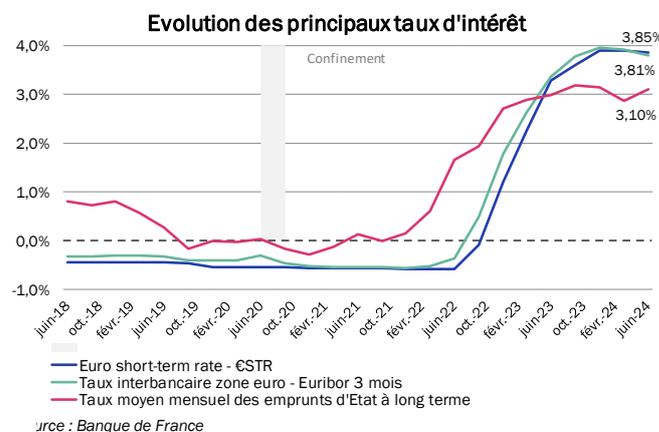
◆ Détente sur le coût du crédit

Le ralentissement de la croissance des principaux taux d'intérêt se poursuit au premier trimestre 2024, suite à la fin du cycle de hausse des taux de référence de la Banque Centrale Européenne, afin de lutter contre l'inflation.

Après avoir progressé de 3,3 points en moyenne sur l'année 2023, l'Euro Short-Term Rate (€STR), n'évolue que de +1,7 point en rythme annuel entre janvier et mars, et de +0,6 point au second trimestre 2024. Il s'établit à 3,85% entre avril et juin 2024.

Le taux interbancaire Euribor 3 mois, l'un des principaux taux de référence de la zone Euro, progresse de +1,3 point au premier trimestre, et de +0,5 point entre avril et juin 2024, atteignant 3,81% sur cette période. Sur l'année 2023, ce taux évoluait de 3,1 points en moyenne.

Le taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME), constituant un indicateur de référence pour les établissements bancaires et financiers, ralentit également son rythme par rapport à l'année précédente (+1,3 point en moyenne sur 2023). Sur les trois premiers mois de 2024, il stagne en variation annuelle (-0,03 point), mais repart à la hausse de 0,12 point au second trimestre (3,1% entre avril et juin 2024).



Un ralentissement des taux européens non perceptible au niveau local

Sur les trois premiers mois de 2024, le coût du crédit appliqué aux entreprises réunionnaises continue de progresser.

Le taux de découvert est en hausse de +1,4 point par rapport au quatrième trimestre 2023, et de +0,7 point en comparaison de l'année précédente. Il atteint 7,5% en janvier 2024.

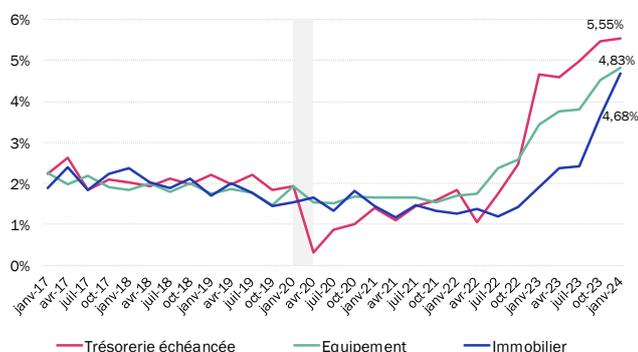
Le coût du crédit de trésorerie échéancée varie de +0,07 point en glissement trimestriel, et de +0,9 point par rapport à 2023. Il se situe à 5,55% en début d'année 2024.

Le taux du crédit immobilier évolue de +1 point entre le dernier trimestre 2023 et le début d'année, et bondit de +2,8 points sur un an, pour atteindre 4,68% en janvier 2024.

Le crédit à l'équipement suit la même tendance en progressant de +1,4 point par rapport à 2023, et de +0,3 point en glissement trimestriel. Il atteint 4,83% en sur le premier trimestre.

Contrairement au précédent trimestre, les taux appliqués localement sont tous supérieurs à ceux constatés au niveau national.

Coût du crédit aux entreprises



Sources : IEDOM, Banque de France

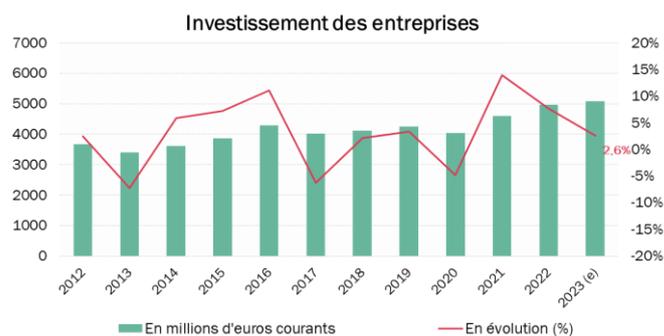
Le stock d'encours de crédits des sociétés non financières dépasse les 11,5 Mds € au quatrième trimestre 2023, soit +0,9% par rapport à 2022 (donnée la plus récente). Les crédits d'investissement atteignent 5 Mds € sur la période (-4% en glissement annuel).

Les coûts élevés du crédit appliqués aux entreprises réunionnaises a un impact sur l'investissement des

entreprises et sur la croissance économique locale.

L'investissement réunionnais résiste

L'actualisation du modèle de croissance de Nexa estime la formation brute de capital fixe à 2,6% en 2023, pour un montant total investi sur le territoire évalué à 5,1 Mds €.



Sources : INSEE, CEROM, calculs Nexa
2023 (e) : estimations Nexa

Contexte difficile pour la vente de véhicules utilitaires

Après le sursaut de +28% des ventes de véhicules utilitaires en fin d'année 2023, les résultats sont à la baisse sur les premiers mois de 2024. On enregistre **1280 immatriculations** neuves sur la période, soit **-9%** en rythme annuel (données CVS). En volume, cela représente une perte de 130 unités en un an.

Malgré l'accroissement des ventes de poids lourds (+55% pour 95 unités), et des transports en commun (+32% pour 30 ventes), le bilan global des ventes pâtit de la réduction des véhicules légers (-12% pour 1 150 unités entre janvier et mars).

Les résultats des mois d'avril-mai 2024 sont négatifs. On constate un repli de **-2%** du total des ventes de véhicules utilitaires par rapport à 2023 (**890 immatriculations**), tiré par le fléchissement des véhicules légers (809 immatriculations soit -2,9%).

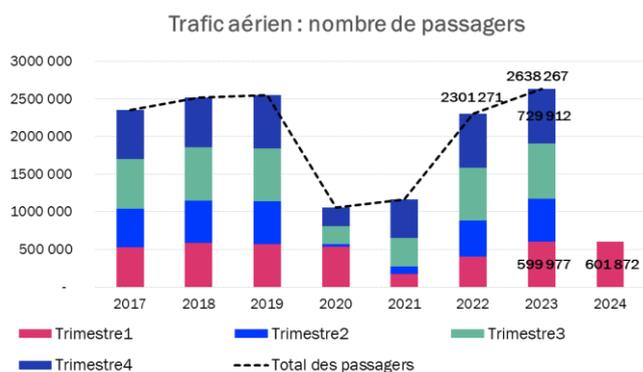
Des tendances sectorielles divergentes

Les statistiques sectorielles offrent une analyse plus détaillée de la conjoncture économique en révélant les contrastes existants parmi les différents pans de l'économie réunionnaise.

● Immobilisme du trafic aérien

Sur la période de janvier à mars 2024, le trafic aérien est quasiment au même niveau qu'un an auparavant. On dénombre **601 870 passagers** (PAX) en début d'année, soit **+0,3%** en glissement annuel. La destination métropolitaine augmente sensiblement par rapport à 2023, avec **+0,6%** (337 990 PAX), tandis que les autres destinations reculent de **-0,1%** pour 263 890 PAX.

Le bilan d'avril-mai 2024 est atone, l'aéroport Roland Garros accueillant **397 950 PAX**, soit un niveau similaire à 2023 (397 930 PAX). Le recul des passagers métropolitains (**-0,7%** pour 229 010 PAX), est compensée par la légère remontée des autres destinations (**+1%** pour 168 940 PAX) sur la période étudiée.



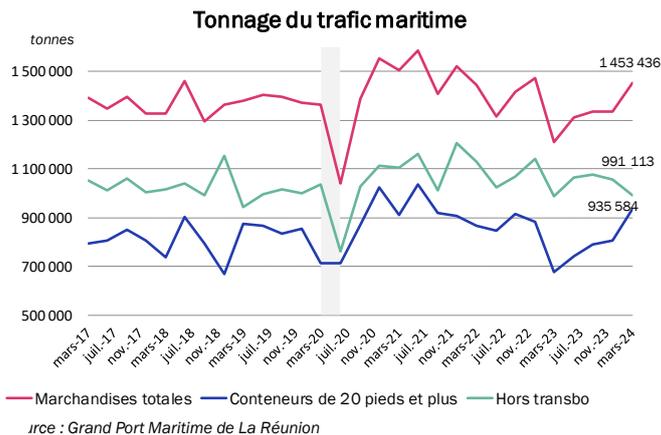
Sources : Aéroports Roland Garros et Pierrefonds

Le trafic maritime repart de plus belle

En lien avec la dynamique des échanges extérieurs sur le premier trimestre 2024, le tonnage de marchandises croît de manière significative. On enregistre **1 453 kT** échangées sur les trois premiers mois, soit **+20%** en comparaison de 2023, et **+9%** en variation trimestrielle. **89 400 conteneurs** en EVP sont comptabilisés sur la période, soit **+28%** en glissement annuel, et **+5%** vs. le trimestre passé.

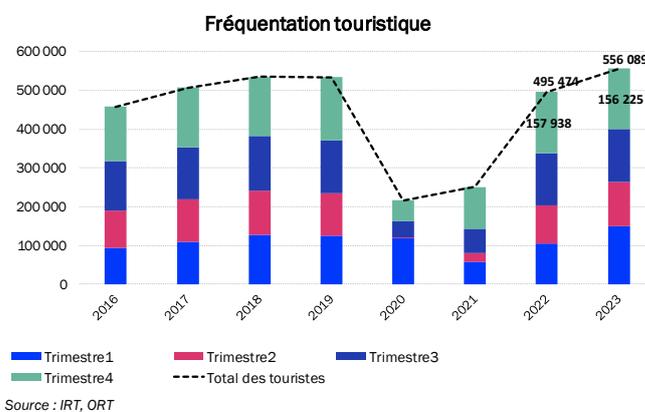
En retirant les marchandises concernées par le transbordement, le trafic maritime reste positif de **0,3%**, soit **991 kT** de janvier à mars.

Sur les mois d'avril et de mai 2024, les résultats restent encourageants, avec **1 005 kT** de marchandises échangées (**+10,5%** par rapport à 2023). Le nombre de conteneurs varie de manière identique sur la période concernée (**+9,7%** soit **64 000 conteneurs** en EVP).



Source : Grand Port Maritime de La Réunion

● L'activité touristique se replie



Source : IRT, ORT

D'après les données collectées par l'Ordre des Experts-Comptables de La Réunion, l'activité des 179 structures de l'hébergement et restauration est en berne en début d'année. Le chiffre d'affaires apprécié par les déclarations de TVA des entreprises de la filière diminue de **-0,5%** sur le trimestre.

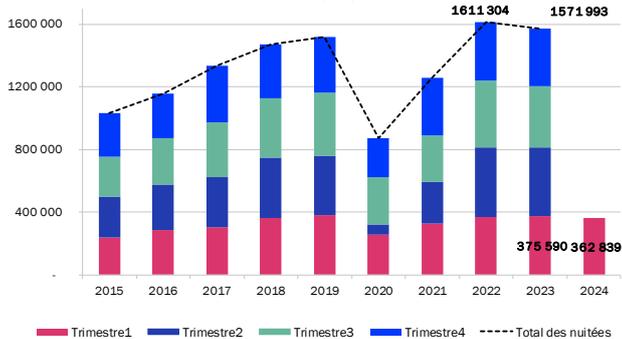
Malgré la hausse de **+2%** du nombre de chambres offertes au premier trimestre 2024 (313 480 unités) - liée à l'ouverture d'un nouveau complexe hôtelier 4 étoiles dans le nord de l'île -, on constate une dégradation du taux d'occupation de **-5,5 points** par rapport à 2023 soit **59%** sur la période étudiée. La fréquentation de l'hôtellerie classée décline davantage, avec **362 840 nuitées** de janvier à mars soit **-3,4%** en rythme annuel (données CVS).

Les deux types de clientèles sont en retrait sur la période concernée. Les touristes non-résidents fléchissent de **-7%** en comparaison de 2023 pour **28 710 nuitées**. La part des résidents diminue de **-3%** pour atteindre **333 820 réservations** (données CVS).

Sur le mois d'avril 2024, la baisse de la fréquentation hôtelière s'amplifie, avec **-10%** de réservations en moins par rapport à avril 2023 (**110 530 nuitées**), tandis que l'offre de chambre progresse de **+2%** sur la période (**105 070 unités**). Le taux d'occupation perd ainsi **-11 points** en un an (**58%**).

Nuitées dans l'hôtellerie

Séries CVS (Nexa)

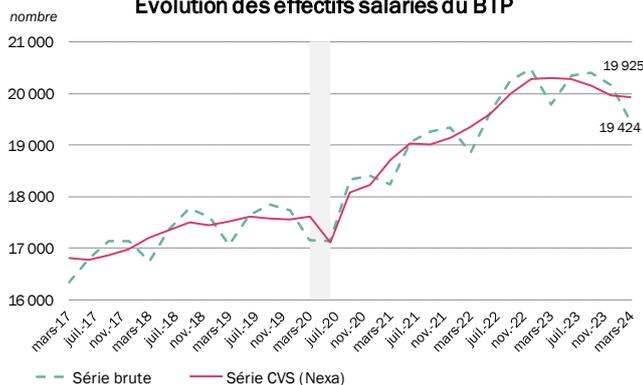


Source : INSEE

Perspectives inquiétantes pour la construction

L'analyse des experts-comptables réunionnais révèle un recul de l'activité des entreprises du BTP et des transports au premier trimestre 2024. Le chiffre d'affaires des dirigeants, basé sur les déclarations de TVA, diminue de **-0,8%** en variation annuelle. La partie construction (représentée par un échantillon de 650 entreprises) arrive à se maintenir à **+0,1%** sur la période concernée, tandis que les structures du transport et de l'entreposage affichent un chiffre d'affaires en baisse de **-4%** par rapport au début d'année 2023.

Evolution des effectifs salariés du BTP



Source : CCP BTP

Conséquence du climat morose au sein du secteur, le nombre de salariés dans le BTP s'affaiblit de janvier à mars, avec **19 930 effectifs** soit une **perte de 2%** en un an (données CVS). En avril 2024, le nombre d'effectifs se détériore nettement. On note une diminution de **-3%** en glissement annuel pour 19 580 salariés.

La commande publique en net retrait

Le montant total des investissements financés par les principaux maîtres d'ouvrage publics s'élève à **43 M€** en début d'année, soit une chute de **-17%** par rapport au premier trimestre 2023. Ce niveau se rapproche de celui constaté à la même période en 2022 (44,5 M€). Les parts consacrées aux bâtiments et aux routes se réduisent plus fortement, soit **-19%** (18 M€) et **-20%** (16 M€) respectivement.

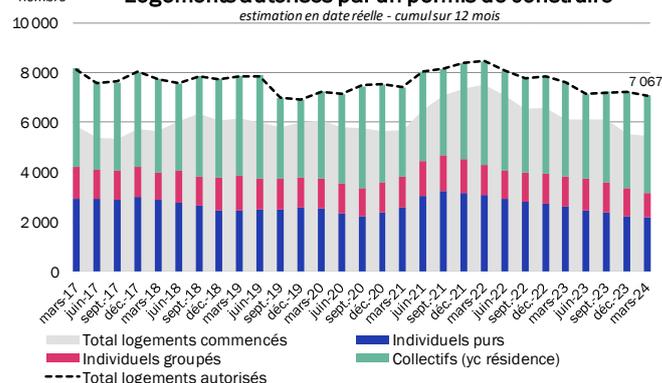
Pas d'amélioration prévue pour l'activité logement

L'activité logement est en déclin depuis le second trimestre 2022. Au premier trimestre 2024, le nombre de permis de construire cumulés sur 12 mois se repli de **-7% pour 7 100 logements**, et de **-2%** par rapport au trimestre précédent.

Les logements individuels purs et groupés tirent les chiffres vers le bas, avec 2 170 logements (-17%) et 1000 permis (-19%) respectivement. Les logements collectifs résistent à la crise avec **+3,5%** par rapport à 2023 (3 930 autorisations de chantier).

D'avril à mai 2024, on observe cependant une stabilisation du nombre de permis de construire (7 200 logements).

Logements autorisés par un permis de construire



Source : IGEDD - SoeS-Sit@del2

Les mises en chantier enregistrent des résultats similaires, avec **5 430 logements commencés** sur un an au premier trimestre 2024 (**-11%** vs. 2023). La baisse est plus significative pour les logements individuels purs (2 000 mises en chantier soit **-16%**), et les logements collectifs y compris les résidences (2 670 soit **-10%**).

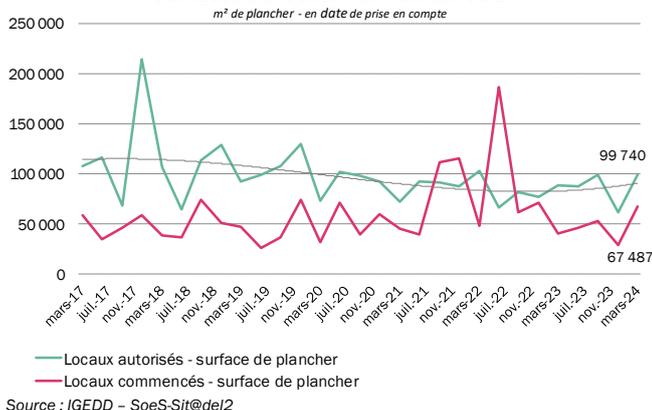
Le contexte demeure compliqué pour le secteur à court-terme. On comptabilise **5 150 mises en chantiers** en cumulé sur un an en avril-mai 2024, soit **-16%** en variation annuelle.

Les locaux professionnels à l'opposé des logements

En revanche, les constructions de locaux d'activité remontent de **+65%** sur les trois premiers mois de 2024. La surface de plancher atteint **67 490 m²** en cumul sur un an (**+128%** vs. le trimestre précédent).

Simultanément aux constructions de locaux, les permis de construire des locaux professionnels sont en hausse de **+12%** en rythme annuel, soit une surface cumulée sur 12 mois de 99 740 m².

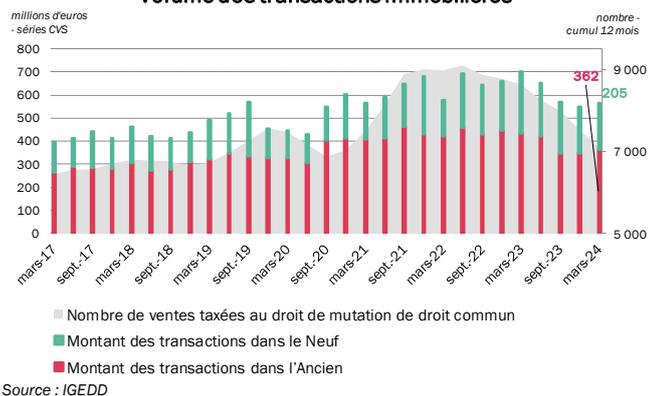
Surfaces de locaux non résidentiels



● L'activité immobilière en position défavorable

Sur le marché immobilier, le volume des transactions dans le neuf s'effondre de **-23%** entre janvier-mars 2023 et 2024, soit un montant de **205 M€** (données CVS). Bien qu'élevée, la baisse dans l'immobilier ancien est moins significative, le montant des transactions reculant de **-17%** par rapport à 2023, pour un montant de **362 M€**. La diminution du nombre de ventes immobilières dans l'ancien explique en partie cette évolution. Sur le premier trimestre, on y dénombre **7100 ventes**, contre 8 630 un an auparavant (-18%).

Volume des transactions immobilières



Après le repli de **-5%** au dernier trimestre 2023, le chiffre d'affaires des structures immobilières déclarant leur TVA aux experts-comptables de La Réunion décline de **-7%** sur les trois premiers mois de 2024. Au niveau national, cet indicateur suit la même tendance selon l'ordre des experts-comptables (-5% sur la période observée).

Le secteur immobilier souffre de l'inflation généralisée pénalisant le pouvoir d'achat des ménages, et d'un coût d'accès au crédit particulièrement élevé.

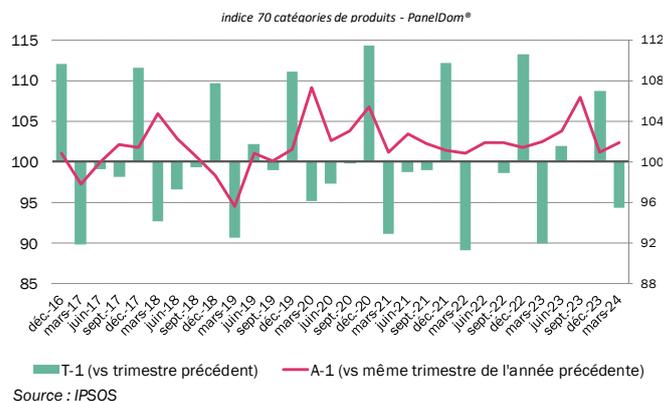
● Les commerces résistent

L'Ordre des Experts-Comptables de La Réunion révèle une légère progression du chiffre d'affaires des entreprises commerciales en début d'année. Après la baisse exceptionnelle du dernier trimestre 2023 (-2%), l'activité du secteur redécoule de **+1,2%** de janvier à mars. Comme précisé dans nos précédentes analyses, le sous-secteur de l'habillement en magasin spécialisé souffre davantage des arbitrages de consommation des

ménages réunionnais qui doivent faire face à l'inflation généralisée (-3% de chiffre d'affaires en moins par rapport à 2023).

L'indicateur IPSOS, basé sur un panel de 70 catégories de ventes de produits de grande consommation est positif de **+1,9 point** ce trimestre par rapport à l'année précédente. Il décline néanmoins de **-6 points** par rapport au quatrième trimestre 2023. Cet indicateur, non déflaté, reflète davantage la valeur des ventes de produits plutôt que leur quantité.

Ventes de Produits de Grande consommation en valeur

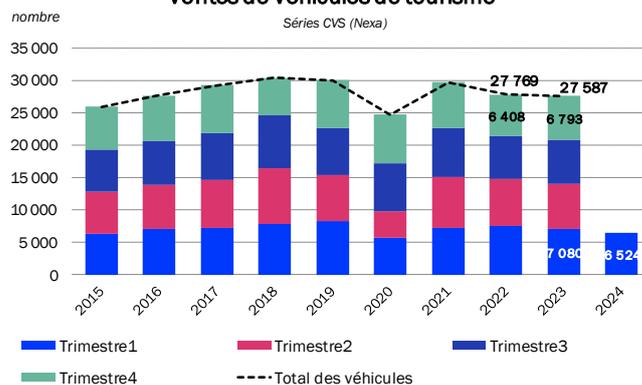


Coup de frein sur la vente de véhicules de tourisme

Sur le premier trimestre, on recense **6 520** immatriculations neuves de **véhicules de tourisme**, soit une chute de **-8%** en glissement annuel (données CVS).

Les perspectives du second trimestre sont moroses pour le commerce de véhicules, les ménages toujours confrontés aux difficultés d'emprunt. Sur les mois d'avril et de mai 2024, on observe une baisse de **-7%** des ventes soit **3 810** unités.

Ventes de véhicules de tourisme



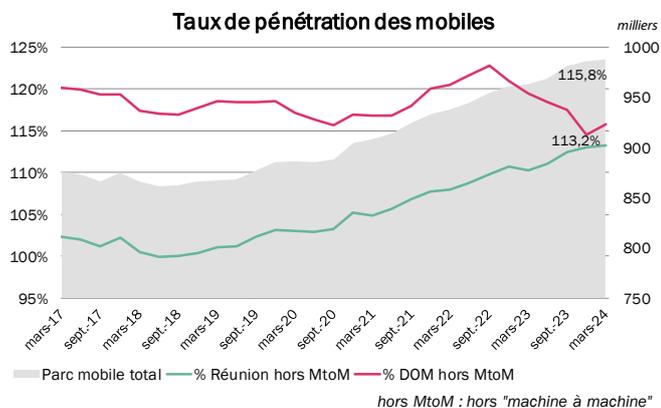
● Le numérique

Après un quatrième trimestre très décevant pour la filière information et communication (-12% d'évolution du chiffre d'affaires basé sur les déclarations de TVA), les experts-comptables réunionnais tablent sur un recul plus modéré en début d'année (**-2%**).

Sur le marché local de la téléphonie mobile, le taux de pénétration à La Réunion poursuit sa croissance, en affichant **+2,9%** par rapport au premier trimestre 2023. Il atteint **113,2%** sur la période observée (**115,8%** pour les DROM).

En début d'année, on comptabilise 988 000 cartes SIM, faisant progresser le parc mobile de +2,6% en comparaison de 2023.

Le raccordement des locaux à la fibre optique progresse à un rythme moins soutenu qu'aux trimestres précédents, avec 464 610 locaux raccordés à la fibre au premier trimestre 2024. Cela représente 4% de plus qu'en 2023 et +0,6% vs. le trimestre précédent. Ce sont 2 710 locaux qui sont concernés entre les deux précédents trimestres.



Source : ARCEP

Les événements marquants du 1^{er} trimestre 2024

Janvier

◆ Visite de la présidente de l'Assemblée nationale

Madame Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, a effectué sa première visite à La Réunion, mettant en avant l'importance de l'autonomie alimentaire. En rencontrant des exploitants agricoles, la présidente a souligné les atouts de l'île et l'importance de la diversification des productions locales pour atteindre la souveraineté alimentaire.

Au cours de sa visite, Madame Braun-Pivet a pu discuter du développement de l'île, de la politique du handicap et de l'insertion professionnelle avec le président du Département Monsieur Cyrille Melchior. Madame Braun-Pivet a mis en avant l'importance de la réforme France Travail pour améliorer l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, et félicité la collaboration efficace des acteurs locaux pour mettre en valeur les atouts économiques de La Réunion, notamment dans les secteurs maritime et agricole.

◆ Tourisme

L'**Innovathon Tourisme** de La Réunion, organisé par La Région Réunion, la Fédération réunionnaise de tourisme et l'IRT pour le Lab Tourisme, est une compétition d'innovation qui invite les acteurs passionnés du secteur à relever des défis cruciaux pour l'île. Les participants doivent proposer leurs solutions novatrices, avec la chance de bénéficier d'une expérience collaborative intensive aux côtés de designers et de coaches en innovation touristique, et d'un soutien post-événement personnalisé pour accélérer leurs projets.

Février

◆ Salon de l'Agriculture

La participation du Département et de la Région de La Réunion au Salon de l'Agriculture à Paris s'est caractérisée par des contributions synergiques et complémentaires : le Département axé sur l'agriculture traditionnelle et la Région sur le développement économique de la filière. Sous l'initiative "**La Réunion à la carte**", la Région a rassemblé 35 producteurs locaux pour des rencontres professionnelles afin de promouvoir les produits réunionnais auprès des grandes enseignes et chefs français. Cet événement, dont l'Agence Nexa est partenaire, vise à améliorer la visibilité et l'exportation des produits locaux, avec des démonstrations culinaires et des échanges B to B pour créer des opportunités commerciales.

La production agricole de La Réunion a été largement récompensée au **Concours Général Agricole** de 2024, avec 32 médailles obtenues sur 158 produits présentés. Les

rhums, confitures et miels locaux ont particulièrement brillé, les rhums réunionnais cumulant 18 médailles dont 9 en or. Ce succès illustre l'excellence et le savoir-faire des producteurs locaux, mettant en valeur les produits de l'île sur la scène nationale.

◆ Jeu Vidéo, Animation et Design

Rubika Réunion, une école d'enseignement supérieur spécialisée en jeux vidéo et animation, a ouvert ses portes à Saint-Paul. Fondée par les studios réunionnais GAO SHAN PICTURES et Studio PITAYA, en collaboration avec RUBIKA Valenciennes, elle offre une formation jusqu'au niveau Bac+5. Ce nouveau campus vise à former des étudiants aux métiers du jeu vidéo et de l'animation 2D/3D, avec pour ambition de développer la filière locale du cinéma de l'animation et des jeux vidéo.

Mars

◆ Transport maritime

CMA CGM a consolidé sa présence à La Réunion en acquérant **Bolloré Logistics Réunion**, après avoir installé un hub de transbordement à Port Réunion en 2016. Cette acquisition permet à CMA CGM de se hisser dans le top 5 mondial des entreprises de transit en profitant de la complémentarité avec sa filiale Ceva. La transaction s'est effectuée sans restriction de la Commission européenne, renforçant ainsi la position de l'entreprise dans un secteur moins volatile que le transport maritime.

◆ Développement international

La Direction Régionale des Douanes et Droits Indirects et la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion ont signé une convention pour renforcer le **soutien aux entreprises locales à l'international**. Cette entente vise à améliorer l'information, les services et la sécurité pour favoriser la croissance et le développement international des entreprises réunionnaises. Cet accord officialise la coopération des deux entités pour accompagner les opérateurs économiques dans leurs démarches internationales.

◆ Environnement

La Préfecture de La Réunion a mis en ligne le **Profil Environnemental Régional (PER)** de l'île, destiné aux acteurs régionaux publics et privés. Ce nouvel outil numérique permet de guider les décisions et actions en faveur du développement durable, en présentant un état détaillé de l'environnement de La Réunion, incluant la qualité de l'air, la gestion des déchets, et les risques naturels. Accessible à tous les citoyens, il vise à sensibiliser aux enjeux environnementaux régionaux et sert de référence pour évaluer l'impact environnemental des projets d'aménagement et des documents de planification.

Définitions & acronymes

ACOSS

L'Agence centrale des organismes de sécurité sociale est, en France, la caisse nationale qui coordonne l'ensemble des organismes participant au recouvrement du régime général de sécurité sociale.

ARCEP

Autorité de régulation des communications électroniques et des postes.

Base 100

L'indice d'une grandeur est le rapport entre la valeur de cette grandeur au cours d'une période courante et sa valeur au cours d'une période de base. Il mesure la variation relative de la valeur entre la période de base et la période courante. Souvent, on multiplie le rapport par 100 ; on dit : indice base 100 à telle période. Les indices permettent de calculer et de comparer facilement les évolutions de plusieurs grandeurs entre deux périodes données.

CCP – BTP

Caisse de Congés Payés - Bâtiment et travaux publics

Catégories des demandeurs d'emplois en fin de mois (DEFM)

A : demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi. **B** : demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures au plus) au cours du mois. **C** : demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures) au cours du mois.

CEROM

Comptes économiques rapides pour l'Outre-Mer

Correction des variations saisonnières (CVS)

Technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières sur les données qui sont dues à la structure du calendrier annuel, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales. Par exemple, dû aux vacances scolaires de juillet-août, le trafic aérien augmente toujours au troisième trimestre. La CVS permet d'effacer « l'effet vacances » de l'évolution observée afin de ne retenir que la variation conjoncturelle attendue en l'absence des influences calendaires.

Date de prise en compte (DPC)

Relatif aux permis de construire. Dans les séries en date de prise en compte, chaque événement est comptabilisé au titre du mois d'enregistrement de l'information dans la base de données Sit@del2. Les séries en date de prise en compte ne sont jamais révisées : les derniers points sont directement comparables aux points précédents.

Date réelle (DR)

Relatif aux permis de construire. Les séries dites « en date réelle » rattachent chaque événement (autorisation, mise en chantier, annulation, achèvement) au mois pendant lequel il s'est effectivement produit. Compte tenu des retards de transmission, les chiffres en date réelle pour un mois donné peuvent faire l'objet de plusieurs révisions successives avant de se stabiliser.

Droit commun

Ensemble des règles juridiques applicables à toutes les situations qui ne font pas l'objet de règles spéciales ou particulières.

Droits de mutation

Improprement appelés aussi « frais de notaire » s'appliquent à la quasi-totalité des mutations à titre onéreux portant sur des biens immobiliers, notamment à tous les achats ou ventes de logements.

ETP

Equivalent Temps Plein

EVP (équivalent vingt pieds)

Unité approximative de mesure de conteneur qui regroupe à la fois les conteneurs de 20 pieds et de 40 pieds. On l'utilise pour simplifier le calcul du volume de conteneurs dans un terminal ou dans un navire. Un conteneur de 20 pieds vaut 1 EVP et un conteneur de 40 pieds en vaut 2.

Inflation sous-jacente

Hausse des prix intrinsèque qui n'inclut pas les grands postes à prix volatiles et qui permet ainsi de dégager une tendance de long-terme. Elle est calculée en excluant les prix des produits frais, du tabac et des produits pétroliers.

Microentreprise vs auto-entrepreneur

Une microentreprise est une entreprise occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Les microentreprises font partie des petites et moyennes entreprises (PME). Cette notion, utilisée à des fins d'analyse statistique et économique, diffère de celle du régime fiscal de la micro-entreprise et ne s'apparente pas non plus au statut de micro-entrepreneur, appelé auto-entrepreneur avant le 19 décembre 2014 (*source INSEE*).

Parc mobile

Ensemble des cartes SIM en service enregistrées à l'Enregistreur de Localisation Nominal (HLR) d'un opérateur à la date considérée.

Parc MtoM

Nombre de cartes SIM utilisées pour la communication entre équipements distants (gestion à distance d'équipements, terminaux et serveurs, fixes ou mobiles). Les communications provenant de ces cartes sont généralement réalisées sans intervention humaine. Ces cartes sont par exemple utilisées pour le traçage des objets et outils de travail, à des fins d'actualisation de données, d'identification et de surveillance de tous ordres, etc.

PAX

Nombre de passagers

PPA et PPV

Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat et Prime de partage de la valeur

Prix courants (ou en valeur nominale ou en valeur)

Prix tels qu'ils sont indiqués à une période donnée, sans déduction de la variation des prix.

Prix constants (ou en valeur réelle ou en volume)

Prix en valeur réelle, c'est-à-dire après déduction de l'effet de l'inflation.

Taux de pénétration

Il est obtenu en divisant le nombre total de clients par la population considérée.

Transbordement

Le transbordement consiste à faire transiter une marchandise du quai de réception vers le quai d'expédition, sans passer par un lieu de stockage.

L'Observatoire Régional de l'Economie

L'Observatoire Régional de l'Economie met en œuvre un dispositif de suivi et d'anticipation quant à l'évolution des différents secteurs économiques de l'île de La Réunion. Les activités de l'observatoire permettent aux décideurs, aux institutionnels et au grand public d'obtenir des informations actualisées, de repérer les opportunités de développement et de favoriser une vision à long terme, relatives à l'économie réunionnaise intégrant ses dimensions sociétales et environnementales.

Les actions de l'observatoire s'organisent autour de quatre priorités :

- Collecter, agréger et produire des données stratégiques territoriales
- Analyser les dynamiques économiques et conjoncturelles
- Suivre et évaluer les politiques territoriales (programmes et plans d'aides)
- Intervenir en appui aux missions transversales (innovation, attractivité...)

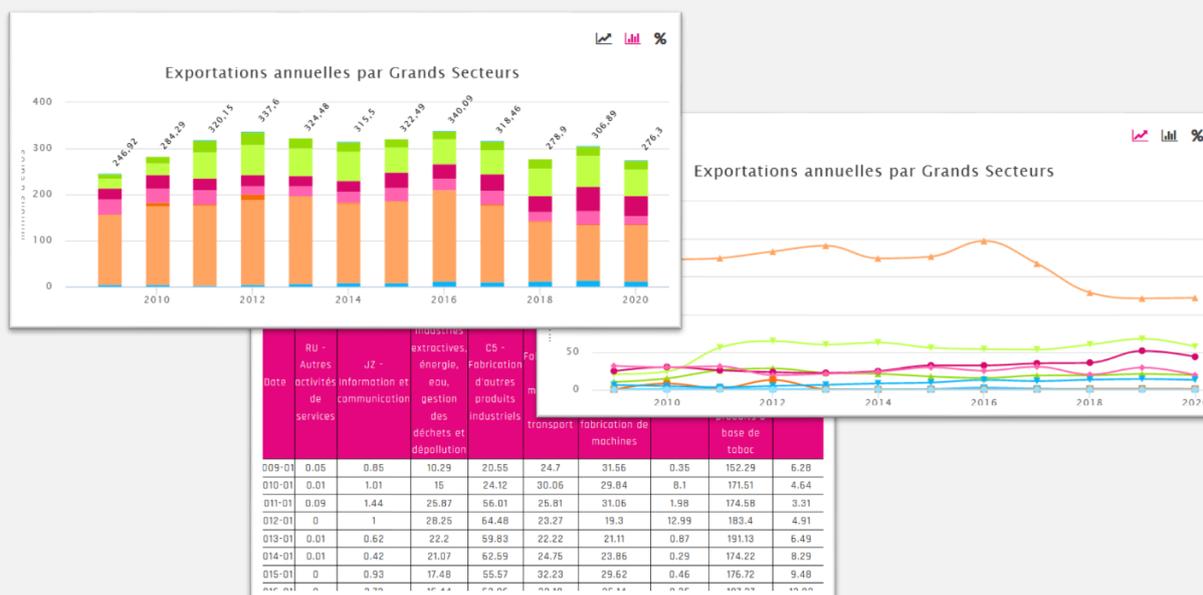
Pour en savoir plus : <http://www.nexa.re/lagence-nexa/nos-services/observer>

Nexstat - Open Data La Réunion

nexstat
OPEN DATA LA RÉUNION

A travers sa mission d'observatoire de l'économie régional, NEXA organise le recensement, la collecte, le traitement et la centralisation de données socio-économiques récoltées auprès de différents organismes producteurs statistiques. Dans une optique de centralisation des informations, afin de réduire le fractionnement des données et permettre une accessibilité facilitée, NEXA souhaite mettre à disposition d'utilisateurs potentiels un portail de données ouvertes (Open Data).

L'intérêt est de fournir à un large public, des données libres de droits pouvant être extraites et réutilisées à des fins d'information, de recherche ou de support de développement d'activité.



Pour en savoir plus : <http://www.nexstat.re>

Stratégie et Intelligence économique

Directeur de la publication : Gilbert MANCIET
 Rédaction : Frédéric LORION, Rekha GRIMOIRE
 Conception et édition : Nexa
 Contact : observatoire@nexa.re



Financé par
l'Union européenne



Cette action est financée par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER-FSE+ Réunion dont l'Autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds FEDER.